

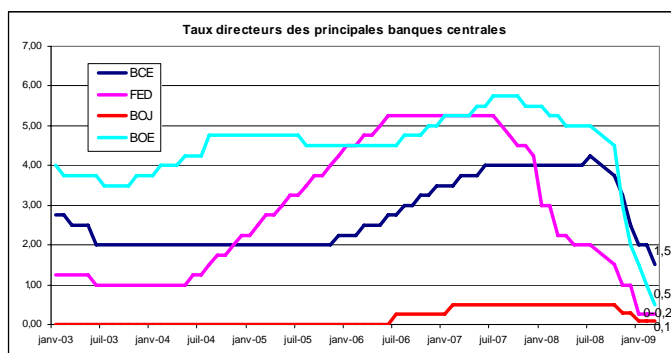
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE abaisse son principal taux à son niveau historique le plus bas dans un contexte de récession

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 5 mars 2009 d'abaisser de 50 points de base le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que les taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt respectivement à 1,50 %, 2,50 % et 0,50 %. Dans son discours introductif, le Président de la BCE observe que les taux d'inflation ont baissé de façon significative et devraient demeurer nettement inférieurs à 2 % en 2009 et 2010. La BCE a fortement revu à la baisse ses prévisions d'évolution du PIB pour 2009 et 2010 en tablant sur une croissance en volume comprise entre - 3,2 % et - 2,2 % en 2009 et entre - 0,7 % et + 0,7 % en 2010. Tout en soulignant qu'il existe un degré d'incertitude élevé sur les projections de croissance, le Président de la BCE a présenté un scénario de reprise progressive en 2010 sous l'effet de la baisse des cours des matières premières, des importantes mesures de relance macroéconomiques ainsi que des mesures de grande ampleur prises pour rétablir le fonctionnement du système financier.

Le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) se réunira le 17 et 18 mars 2009. Le PIB des Etats-Unis a reculé au quatrième trimestre 2008 de 6,2 % en rythme annuel (chiffre révisé) contre une estimation initiale de baisse de 3,8 %. Sur l'ensemble de l'année 2008, la croissance de l'économie américaine ressort à 1,1 % au lieu de 1,3 %. En janvier 2009, la production industrielle a baissé de 1,8 % par rapport à décembre 2008 et chuté de 10 % en glissement annuel. Les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 0,6 % en janvier 2009, après six mois de baisse consécutive. L'indice des prix lié aux dépenses de consommation des ménages a augmenté de 0,3 % par rapport à décembre 2008. Hors alimentation et énergie, l'indice est en hausse de 0,2 %. Les Etats-Unis ont perdu 651 000 emplois au mois de février 2009 après 655 000 au mois de janvier 2009 (chiffre révisé), le taux de chômage est estimé à 8,1 %, en hausse de 0,5 point par rapport à janvier 2009. La FED a fortement revu à la baisse ses prévisions économiques pour l'année 2009 : le PIB reculerait entre 0,5 % et 1,5 %, le taux de chômage se situerait entre 8,5 % et 8,8 %. Le président Obama a fait adopté par le Congrès un plan de relance de l'économie américaine de 787 milliards de dollars.



Chômage

Très forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France sur un mois et hausse du taux de chômage au 4e trimestre 2008...

... et variation limitée du taux de chômage dans la zone euro

Inflation

recul de l'inflation en France et légère remontée dans la zone euro

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Risque de déflation en Chine

Baisse des taux de l'IEOM

En France, fin janvier 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 (les personnes inscrites au Pôle emploi déclarant être à la recherche d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois) s'établit à 2 204 500, soit une hausse en données corrigées des variations saisonnières de 4,3 % (+ 90 200 personnes). Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 augmente de 15,4 % (+ 21,8 % pour les hommes et + 8,7 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie 1 croît de 23,1 %. Selon les données provisoires publiées par l'INSEE, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 7,8 % de la population active métropolitaine au quatrième trimestre 2008, en hausse de 0,6 % par rapport au troisième trimestre 2008 (données révisées).

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 8,2 % en janvier 2009, en progression de 0,1 % par rapport à décembre 2008. Il était de 7,3 % en janvier 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union (UE27) s'est élevé à 7,6 % en janvier 2009. Il était de 6,8 % en janvier 2008. En janvier 2009, le taux de chômage des moins de 25 ans est estimé à 16,9 % dans la zone euro et à 17 % dans l'UE27.

En janvier 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France diminue de 0,4 % sur un mois ; l'inflation sous-jacente s'élève en glissement annuel à 1,7 %.

Selon une estimation provisoire d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 1,2 % en février 2009, contre 1,1 % en janvier 2009.

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé lors de sa réunion du 19 février 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. Au quatrième trimestre 2008, le PIB du Japon a reculé de 3,3 % et de 12,7 % en rythme annuel. En janvier 2009, la production industrielle a chuté de 10,0 % par rapport à décembre 2008 et de 30,8 % sur un an. La consommation des ménages a reculé de 5,9 % sur un an. Les prix à la consommation hors produits frais sont restés stables sur un an. En janvier 2009, le taux de chômage est estimé à 4,1 %, en baisse de 0,2 % par rapport à décembre 2008. Les exportations ont chuté de 46 % sur un an à cause de l'effondrement des exportations vers les Etats-Unis (- 52,9 %), la Chine (- 46,7 %) et l'Union européenne (- 47,4 %). Les importations ont chuté de 31,7 % et le déficit commercial atteint 7,9 milliards d'euros.

En janvier 2009, l'indice des prix chinois à la consommation a augmenté de 1 % tandis que les prix à la production chutaient de 3,3 %. En février 2009, l'indice des prix à la consommation a baissé de 1,6 % en glissement annuel, première baisse depuis décembre 2002. Dans son rapport trimestriel, la Banque centrale de Chine indique que l'économie chinoise est exposée à un risque de déflation à court terme et de ralentissement de la croissance mais que les fondamentaux de l'économie restent solides. Selon les statistiques des douanes, les exportations ont reculé de 17,5 % en glissement en janvier 2009 par rapport à janvier 2008 et les importations ont chuté de 43,1 %. Les expéditions à destination de l'Union européenne ont baissé de 17,4 % et celles vers les Etats-Unis de 9,8%. A l'ouverture de la session annuelle du Parlement, le Premier ministre chinois, M. Wen Jiabao a réaffirmé son objectif de 8 % de croissance en 2009 en dépit des difficultés induites par l'aggravation et l'extension de la crise financière et économique mondiale. Il a annoncé que le gouvernement prendra des mesures d'incitation fiscale pour soutenir les exportations et que la Chine maintiendra un taux de change relativement stable pour le yuan. Il a également annoncé que le gouvernement soutiendrait la demande intérieure, en particulier celle des ménages afin de stimuler la croissance économique.

A la suite de la baisse de 50 points de base du taux de la facilité de prêt marginal de la BCE et conformément au dispositif adopté par le Conseil de surveillance de l'IEOM, les taux de la facilité de prêt marginal et de l'escompte de chèques ont été abaissés de 50 points de base pour les porter à 2,50 % à compter du 11 mars 2009. Le taux de réescompte est maintenu à 2% et le taux de la facilité de dépôt à 1,50%.

Informations réglementaires

Adaptation du droit
économique et financier

Le projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2008-1233 du 28 novembre 2008 portant actualisation du droit économique et financier applicable en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna présenté à l'Assemblée nationale le 4 février 2009 par Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, est examiné par la commission des finances, de l'économie générale et du plan. Le texte est disponible sur :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl1433.asp>

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

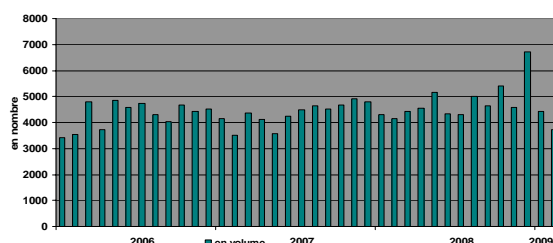
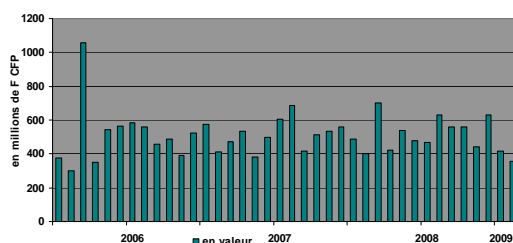
en millions de F CFP	févr-07	févr-08	févr-09	var. 08/07	var. 09/08
Circulation fiduciaire	1 636	1 774	1 883	8,4%	6,1%
Dépôts à vue	2 670	2 862	2 890	7,2%	1,0%
Total M1	4 306	4 637	4 473	7,7%	-3,5%
M2-M1	412	412	462	0,0%	12,1%
Total M3	5 222	5 920	6 049	13,4%	2,2%

Concours à caractère bancaire

en millions de F CFP	déc-06	déc-07	déc-08	var. 07/06	var. 08/07
Crédits de trésorerie	877	977	1 018	11,4%	4,2%
Crédits à l'équipement	1 273	1 128	1 059	-11,4%	-6,1%
Crédits à l'habitat	877	732	642	-16,5%	-12,3%
Autres crédits	178	371	356	108,4%	-4,0%
Sous total	3 205	3 208	3 075	0,1%	-4,1%
Créances douteuses brutes	839	730	717	-13,0%	-1,8%
Total	4 044	3 938	3 792	-2,6%	-3,7%

Compensation

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Compensation (en nbre)	mensuelle	févr-08	3 711	-16,2%	-10,5%
	cumulée	févr-08	8 137	83,8%	-3,7%
Compensation (en millions de CFP)	mensuelle	févr-08	353,5	-15,1%	-11,9%
	cumulée	févr-08	769,9	84,9%	-13,4%



Incidents bancaires

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Incidents de paiements par chèque	mensuelle	févr-08	117	-6,4%	-14,6%
	cumulée	févr-08	242	93,6%	16,3%
Retraits de cartes bancaires	mensuelle	févr-08	1	-75,0%	-50,0%
	cumulée	févr-08	5	25,0%	-

Interdits bancaires

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	févr-08	449	2,3%	13,4%
	dont personnes physiques	févr-08	436	2,3%	13,8%
	dont personnes morales	févr-08	13	0,0%	0,0%

Cotation

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var. mensuelle	gliss. annuel
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	Cotes valides	févr-08	44	-	12,8%
	Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	févr-08	15	-	-

La cotation des entreprises par l'IEOM

La cotation établie par l'IEOM est un indicateur de la santé financière d'une entreprise. Elle permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La cotation est établie sur des éléments objectifs : un ou plusieurs bilans comptables, des renseignements fournis par les banques, le journal des annonces légales... Ces informations sont au besoin complétées par des éléments qualitatifs fournis par le chef d'entreprise lors d'un entretien de cotation.

Faire coter son entreprise par l'IEOM présente plusieurs intérêts :

- la cotation donne à l'entreprise une évaluation réaliste et neutre, du fait de l'expertise et de l'indépendance des personnes en charge de la cotation,
- la cotation permet de renforcer les demandes de crédit auprès des Banques ou les dossiers d'appels d'offre,
- la cotation permet aux banques de se refinancer auprès de la Banque Centrale et de faire bénéficier à ses clients d'un taux d'intérêt bonifié (le réescompte),

La cotation est une information strictement confidentielle, à laquelle seule l'entreprise concernée et les banques ont accès. La méthodologie et le code de conduite de la Banque de France sont appliqués par l'IEOM.

Pour faire coter votre entreprise ou pour obtenir des renseignements complémentaires sur la cotation, merci de contacter le Service Crédit de l'IEOM au 72.00.36.

3 – Actualité régionale

.....

FIDJI

La balance commerciale

A fin décembre de l'année 2008, le taux de couverture des importations (295,3 milliers de dollars fidjien) par les exportations (146,5 milliers de dollars fidjien) s'élevaient à 49,6% contre 28,2 % l'année précédente, soit une hausse de 21,4 points.

L'indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation enregistre une hausse de 1,9 % à fin février 2009, en glissement annuel, tirée par la croissance des prix de l'alimentaire (+7,9 %), des boissons alcoolisées et du tabac (+3,2 %), des appareils ménagers (5,8 %) et des services (+1,8 %).

4 – Brèves locales

.....

Mouvements sur le territoire

Monsieur M. Michel EYNAUDI a été nommé, à compter du 1^{er} mars 2009, Vice –Recteur du Territoire des îles Wallis-et-Futuna et succède à M. Christian PATOZ.

M. Alain VEDY a été, quant à lui, désigné Directeur du Service de l'Inspection du Travail et des Affaires Sociales le 2 mars 2009, en remplacement de Monsieur Daniel BOUCHET.

Création de nouvelles taxes

Le Préfet des îles Wallis et Futuna a rendu exécutoires plusieurs décisions de création de nouvelles taxes prises par l'Assemblée territoriale lors de sa dernière session budgétaire :

- L'arrêté n° 2009-034 du 26 février 2009 a rendu exécutoire la délibération n°09/AT/2009 du 6/02/2009 qui crée une taxe territoriale sur les abonnements à la télévision par satellite de 1 000 F CFP par mois. Le montant annuel attendu de cette nouvelle taxe est de 500 000 F CFP.

- L'arrêté n° 2009-035 du 26 février 2009 a rendu exécutoire la délibération n°10/AT/2009 du 6/02/2009 créant une taxe territoriale sur les communications téléphoniques de 5 F CFP par minute. Le produit de cette taxe prévu dans le budget primitif 2009 est de 18 000 000 F CFP.

- L'arrêté n°2009-036 du 26 février 2009 a rendu exécutoire la délibération n°11/AT/2009 instituant une taxe sur les opérations financières de 6 % sur les intérêts, arrrages et tous produits financiers perçus par les banques et établissements financiers sur les cautionnements en numéraire, sur les ouvertures de crédits, sur les dépôts à vue ou à échéance fixe de somme d'argent. Cette nouvelle taxe devrait rapporter 6 600 000 F CFP au Territoire selon ses estimations annuelles.

- L'arrêté n°2009-037 du 26 février 2009 a rendu exécutoire la délibération n°11/AT/2009 du 6/02/2009 instituant une taxe annuelle de 10 % sur les conventions d'assurance, quels que soient la nationalité de l'assureur et le lieu de la conclusion de l'acte. Cette taxe n'a pas fait l'objet d'une évaluation précise dans le Budget primitif.

Les importations en ce début d'année 2009

En cumul à fin février, les importations du territoire s'élevaient à 613,2 millions de F CFP, en baisse de 24,8 % par rapport à la même période un an plus tôt. La structure des importations révèle une diminution :

- des produits alimentaires de -26,5 % à 149,5 millions de F CFP, représentant le quart des importations en valeur,
- des biens intermédiaires de -26,2 % à 104,6 millions de F CFP, composés essentiellement de matériaux de construction,
- des biens de consommation de -38,2 % à 83,4 millions de F CFP,
- des biens d'équipements (-39,8 % à 71,7 millions de F CFP).

Seuls les produits énergétiques enregistrent une hausse sur la période, +19,1 % à 149,8 millions de F CFP.

En volume, les importations accusent une baisse de 31,3 %.

Diminution des recettes fiscales

A fin février de l'année 2009, les recettes fiscales atteignent 167,2 millions de F CFP (hors ventes de tabacs), en baisse de 42,3 % par rapport à la même période un an auparavant.

Cette diminution s'explique par une baisse des recettes douanières (-36,3 % à 151,8 millions de F CFP) et des taxes diverses (-61,7 %). Dans le détail, s'agissant des recettes douanières, on constate une diminution de -38,2 % des droits de douanes, de -46,5 % de la taxe d'entrée, et de -15 % des taxes intérieures de consommation, s'expliquant, pour ces dernières, par un recul des produits des taxes perçues sur les alcools (-15,3 %) et des hydrocarbures (-32,9 %).

Concernant les taxes diverses, une baisse de 61,3 % des recettes perçues au titre de la taxe sur les Affaires maritimes a été enregistrée.

Par ailleurs, la baisse de 75,1 % du produit des impôts directs sur la période résulte d'un retard sur l'encaissement de la taxe sur les sociétés sans activité, encaissable en mars 2009.

Touchées de navires

Le mois de février 2009 a compté deux touchées de navires commerciaux contre quatre l'année précédente : un de marchandises (contre deux en février 2008), un pétrolier (contre deux l'année précédente).

Par ailleurs, le « Jacques Cartier » de la Marine National a accosté sur le territoire des îles Wallis et Futuna au cours du mois de février de cette année.

Les indicateurs de référence

		Données brutes	Glissement annuel
Prix	Indice des prix à la consommation au 4ème trimestre 2008 (base 100-2T 2008)	101,21	2,7 %
Salaires	SMIG mensuel (janvier 2008 et septembre 2008)	79 812 XPF	+5,0%
Emploi	Nombre d'emplois salariés au 31 décembre 2008*	1942**	+1,6 %
Echanges extérieurs	Importations février 2009	367,7 MXPf	-12,9 %
	Droits de douanes + taxes à l'entrée fin 2008	1 246,7 MXPf	+11,3 %
	Droits de douanes + taxes à l'entrée au 28 février 2009 (cumul)	96,0 MXPf	-43,2%

*chiffres provisoires

**hors fonctionnaires métropolitains

Sources : STSEE, CLR, Douanes, Administration Supérieure

		Données brutes	Variation / même période en n-1
Energie	Production nette d'électricité au 4ème trimestre 2008 (en milliers de kWh)	5 334	+0,2 %
	Consommation de gazole en 2008 (milliers de litres)	7 405	-5,2 %
	Consommation d'essence en 2008 (milliers de litres)	2 016	-12,9%
Transports	Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs en décembre 2008	2 866	-13,6 %
	Touchées de navires porte-conteneurs en janvier 2009	2	-2 unités
	Nombre d'immatriculations de véhicules neufs au 4ème trimestre 2008	49	-49,0 %

Sources : EEFW, SWAFEPF, Aviation civile, Douanes

5 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,50%	11/03/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,50%	11/03/2009
taux de la facilité de prêt marginal	2,50%	11/03/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	16/12/2008	1,50%	4,75%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	16/12/2008	2,00%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	6,25% à 6,70% (Taux S G F G A S à partir du 01/02/2009)
taux de la facilité de prêt marginal	11/03/2009	2,50%	
taux de l'escompte de chèques	11/03/2009	2,50%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois						taux de base bancaire	
	27/02/2009	30/01/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08	taux	date d'effet
EONIA	1,3740%	1,2730%	+ 0,101 pt	2,3520%	- 0,978 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	1,5300%	1,7450%	- 0,215 pt	2,6030%	- 1,073 pt	8,90%	02/03/1996
EURIBOR 3 mois	1,8250%	2,0860%	- 0,261 pt	2,8920%	- 1,067 pt	taux d'intérêt légal	
EURIBOR 6 mois	1,9330%	2,1760%	- 0,243 pt	2,9710%	- 1,038 pt	année 2009	3,79%
EURIBOR 12 mois	2,0330%	2,2730%	- 0,240 pt	3,0490%	- 1,016 pt	année 2008	3,99%

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						Définitions	
	27/02/2009	30/01/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08		
TEMPE	1,2583%	1,8404%	- 0,582 pt	2,4511%	- 1,193 pt	EONIA : Euro OverNight Index Average	
EURIBOR 1 mois	1,6300%	2,1690%	- 0,539 pt	2,9590%	- 1,329 pt	TEMPE : moyenne mensuelle de l'EONIA	
EURIBOR 3 mois	1,9450%	2,4830%	- 0,538 pt	3,2570%	- 1,312 pt	EURIBOR : EUR. InterBank Offered Rate	
EURIBOR 6 mois	2,0360%	2,5660%	- 0,530 pt	3,3300%	- 1,294 pt	TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)	
EURIBOR 12 mois	2,1370%	2,6480%	- 0,511 pt	3,4180%	- 1,281 pt	TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)	
TMO	3,9400%	3,8400%	+ 0,100 pt	3,7300%	+ 0,210 pt	TRBOSP : taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)	
TME	3,7400%	3,6400%	+ 0,100 pt	3,5300%	+ 0,210 pt		
TRBOSP	3,9000%	3,9800%	- 0,080 pt	3,6400%	+ 0,260 pt		

taux des euro-monnaies									
devise	USD			JPY			GBP		
	27/02/2009	30/01/2009	31/12/2008	27/02/2009	30/01/2009	31/12/2008	27/02/2009	30/01/2009	31/12/2008
taux JJ	0,210%	0,325%	1,000%	0,525%	0,385%	0,425%	1,200%	1,350%	1,350%
3 mois	1,645%	1,575%	2,900%	0,935%	0,880%	0,950%	1,785%	1,950%	2,850%
10 ans emprunts phares	3,060%	2,850%	3,020%	1,270%	1,290%	1,180%	3,600%	3,710%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er janvier 2009)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	11,51%
Prêts à taux fixe	7,80%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	9,04%
Prêts à taux variable	7,80%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	8,56%
Prêts relais	7,72%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	14,55%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	10,45%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,32%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	21,11%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	9,92%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	94,3782	1 NZD/XPF	47,2134	1 HKD/XPF	12,1701	1 GBP/XPF	133,6152	
100 JPY/XPF	96,8366	1 AUD/XPF	59,9928	1 SGD/XPF	61,0112	100 VUV/XPF	77,7006	1 FJD/XPF	50,2297
1000 XPF/EUR	8,38	USD	1,2644	NZD	2,5275	HKD	9,8053	GBP	0,8931
JPY	123,23	AUD	1,9891	SGD	1,9559	VUV	153,579	FJD	2,37572